

Le Plan directeur sur les aptitudes RBC®

Il est dans l'intérêt de RBC d'aider les travailleurs, qu'ils soient ou non ses employés, à acquérir les aptitudes qui leur permettront de prospérer dans le monde du travail de l'avenir. Afin de conserver notre culture de rendement élevé et de contribuer au bien-être des collectivités où nous exerçons nos activités, il importe que nous fournissions à nos employés et aux membres de ces collectivités le soutien nécessaire pour acquérir des aptitudes recherchées et poursuivre une carrière épanouissante.



Objectif

Soutenir la mobilité, l'innovation et la résilience de nos employés et des collectivités où nous exerçons des activités afin de leur permettre de garder le rythme d'un monde du travail en évolution

Priorités stratégiques

Favoriser une approche centrée sur les aptitudes afin de permettre à nos employés de servir nos clients

Collaborer avec d'autres parties prenantes pour aider les personnes et les organisations à s'orienter dans le monde du travail en évolution

Soutenir le perfectionnement des aptitudes au sein de notre effectif

Mesures à prendre

Obtenir des renseignements sur les aptitudes des employés, les demandes du marché et les besoins en matière de talents qui permettront à nos employés d'aider nos clients

Aider les personnes à obtenir des aptitudes recherchées pour accéder à des occasions d'emploi intéressantes

Aider les employés à acquérir les aptitudes et l'expérience nécessaires pour bâtir une carrière stimulante à RBC

.....
Fournir aux employés des outils pour explorer des cheminements de carrière correspondant à leurs aptitudes et aux besoins d'affaires de RBC

.....
Travailler avec des organismes de nos collectivités qui soutiennent la réorientation, la progression et la recertification professionnelle

.....
Favoriser une culture propice au perfectionnement et à la mise à niveau des aptitudes de notre main-d'œuvre

.....
Réaffecter les employés dans divers secteurs de l'organisation pour favoriser la collaboration et simplifier la prise de décisions

.....
Utiliser notre portée et nos connaissances pour offrir des perspectives sur l'évolution des aptitudes et prendre des mesures connexes

Mesure des progrès réalisés

Notre action repose sur des objectifs et des paramètres dont nous offrons un compte-rendu dans nos rapports annuels de développement durable

Le Plan directeur sur les aptitudes RBC

Termes clés

Mobilité – souplesse, agilité et adaptabilité face aux occasions de perfectionnement et de déploiement des talents.

Innovation – pratiques permettant aux employés de tous niveaux d'utiliser et de perfectionner leurs aptitudes, leurs connaissances, leur expérience et leur créativité.

Résilience – capacité à anticiper les chocs, les perturbations, le stress ou l'évolution de facteurs externes, et à composer avec eux, à se remettre de leurs répercussions ou à s'y adapter. Il peut s'agir, par exemple, de la résilience d'une économie qui s'adapte aux effets des changements climatiques. Sur le plan des aptitudes, il s'agit de la capacité d'une personne à s'adapter aux changements survenant dans son secteur, à l'évolution de la technologie au travail, aux restructurations ou aux réorientations de carrière. On dira aussi d'une collectivité qu'elle est résiliente si, tout en subissant des risques très divers, elle peut maintenir un niveau de fonctionnement acceptable sans compromettre les chances de ses membres de bénéficier à long terme de conditions de développement durable, de paix, de sécurité, de respect des droits de la personne et de bien-être.

Aptitudes recherchées – aptitudes ou connaissances techniques pertinentes permettant d'obtenir des emplois de qualité et de suivre différents parcours de carrière (p. ex. aptitudes liées aux métiers spécialisés, à l'intelligence artificielle, à la technologie ou à l'agriculture, ou aptitudes environnementales).

Renouvellement de certification – activité consistant à vérifier ou revérifier la formation d'une personne ainsi que les permis ou certificats qu'elle détient pour s'assurer, par exemple, que les cours ou l'apprentissage qu'elle a effectués dans un autre pays (ou encore l'expérience qu'elle y a acquise) répondent aux exigences fédérales, provinciales ou territoriales canadiennes.

Pour en savoir plus, consultez notre information sur la durabilité ([rbc.com/informationsurladurabilite](https://www.rbc.com/informationsurladurabilite)).



Mise en garde au sujet des déclarations prospectives et avis important concernant le présent document

Le présent document est fourni à titre informatif seulement. Le destinataire est seul responsable de toute utilisation des renseignements contenus dans le présent document, et ni RBC, ni ses sociétés affiliées, ni leurs administrateurs, dirigeants, employés ou mandataires respectifs ne seront tenus responsables des dommages directs ou indirects découlant de l'utilisation du présent document. Le présent document peut contenir des déclarations prospectives au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières. Les renseignements contenus dans le présent document sont ou peuvent être fondés sur des hypothèses, des estimations et des jugements. Les mises en garde relatives aux renseignements présentés dans ce document sont exposées dans les annexes « Mise en garde au sujet des déclarations prospectives » et « Avis important concernant le présent rapport » du Rapport sur la durabilité 2024 de RBC, accessible sur notre site d'information durabilite. Sauf si la loi l'exige, ni RBC ni ses sociétés affiliées ne s'engagent à mettre à jour quelque renseignement que ce soit présenté dans le présent document.